



LOGIS DES JEUNES DU COMTAT VENAISSIN
201, Impasse Maurice Kallert
84200 CARPENTRAS
Tel : **04.90.67.13.95** / Fax : 04.90.67.65.90
Mail : logis84@wanadoo.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION

Année 2016-2017

CFA CFPPA GRETA Autres :

NOM/PRENOM :

FORMATION :

À nous retourner, accompagné des pièces suivantes :

- 1 photo d'identité,
- RIB
- Autorisation de prélèvement signée
- photocopie du planning

Aucun dossier d'inscription ne sera constitué si celui-ci est incomplet

ELEVE

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : LIEU :

N° SECURITE SOCIALE OU M.S.A :

N° PLAQUE IMMATRICULATION (si véhicule sur le parking du logis) :

SI TITRE DE SEJOUR (PRECISER) :

TYPE : DELIVRE PAR :

LE : FIN DE VALIDITE :

ADRESSE :

.....

.....

.....

TEL PORTABLE : MAIL :

MODE D'HABITATION ANTERIEUR :

RAISON DE RECHERCHE D'UN LOGEMENT FJT :

NIVEAU SCOLAIRE :

SITUATION FAMILIALE :

PARENTS

NOM PRENOM DU PERE : NOM PRENOM DE LA MERE :

ADRESSE/(S) DES PARENTS :

.....

.....

.....

TELEPHONE DU PERE

TELEPHONE DE LA MERE

TRAVAIL TRAVAIL

TEL PORTABLE : TEL PORTABLE :

DOMICILE : DOMICILE :

MAIL DU PERE : MAIL DE LA MERE:

NOMBRE DE FRERE : NOMBRE DE SŒUR :

PROFESSION PERE : PROFESSION MERE :

Agissant en qualité de : **PARENT, TUTEURS, ASSOCIATION GARANTE**
(**RAYER LES MENTIONS INUTILES**)

- M'engage à faire le nécessaire pour qu'il (elle) respecte le **REGLEMENT INTERIEUR** ainsi que le **FONCTIONNEMENT SPECIFIQUE** lié à l'hébergement de la formation en alternance.
- M'engage à ce qu'il (elle) soit muni(e) **chaque semaine d'une paire de draps ou duvet.**
- M'engage à régler des dégâts ou détériorations dont il (elle) serait responsable.
- Autorise mon fils (ma fille) à participer aux animations (sorties, cinéma, etc...) organisées par l'Association.

Pour les mineurs :

- Autorise mon fils (ma fille) à sortir entre 16H45 et 19H00 **OUI** **NON**

Faire précéder la signature de la mention
LU ET APPROUVE

EMPLOYEUR

LOGIS DES JEUNES DU COMTAT VENAISSIN

201, Impasse Maurice Kallert / 84200 CARPENTRAS
Tel : 04.90.67.13.95 / Fax : 04.90.67.65.90
Mail : logis84@wanadoo.fr

NOM DE L'ENTREPRISE :

RESPONSABLE DE STAGE :

ADRESSE DE L'EMPLOYEUR :

.....

.....

.....

TEL : MAIL :

TYPE DE CONTRAT (APPRENTISSAGE, QUALIFICATION, PROFESSIONNALISATION.....) :

.....

REVENU MENSUEL DE L'ELEVE :

TAMPON ET SIGNATURE :

FONCTIONNEMENT SPECIFIQUE STAGIAIRES EN ALTERNANCE CFA / CFPPA AVENANT AU REGLEMENT INTERIEUR

- Une facture annuelle sera établie en début d'année en fonction du planning de l'élève, vous aurez la possibilité de payer par mensualités sur la durée de l'année scolaire. Le règlement des factures se fera uniquement par prélèvements ou par chèques avant le 5 du mois.

- Un état des présences sera fait en fin de semaine (les absences justifiées seront décomptées).

- En cas d'arrêt maladie, le départ de la structure devra se faire au plus tôt, une fois le CFA et les parents prévenus.
- En cas de départ anticipé d'un élève mineur, une décharge de responsabilité devra être complétée et signée par les parents ou le tuteur uniquement.

- Aucun accès dans les studios lors des récréations n'est autorisé.

- **Il est interdit de fumer** dans les studios et dans l'enceinte de l'Etablissement (décret n°2006 du 15/11/06).

- La **consommation d'alcool** (bières, etc...) **n'est pas autorisée.** - La **consommation de drogues n'est pas autorisée.**

- Un état des lieux sera effectué tous les jours dans les studios. En cas d'état déplorable ou de dégradations, les occupants seront convoqués et les frais partagés. - Les poubelles devront être descendues le mardi matin ou jeudi soir au plus tard, aux containers qui se trouvent sur le parking du CFA. Les sacs poubelles sont à retirer auprès du secrétariat.

ARRIVEE DU DIMANCHE SOIR

- Nous prévenir au plus tard le jeudi qui précède l'arrivée, car exceptionnellement nos logements pourront être occupés certains week-end et de ce fait, l'accueil du dimanche soir sera impossible.

ACCUEIL DES MINEURS

- Sortie possible uniquement entre 16h45 et 19h00 si autorisation parentale. Aucune sortie après 19h00 hormis dans le cadre des activités encadrées par le service Animation après accord des parents

- Les mineurs ne peuvent déjeuner à l'extérieur sans en avertir la chargée d'accueil au préalable. Aucun repas non pris ne sera décompté.

- Après le dernier pointage de la soirée, les élèves mineurs sont tenus de rester dans leurs studios.


- **Le Logis des Jeunes n'est en aucun cas responsable des élèves de 8h00 à 16h45.**

- Contrôles de présence : De 19h00 à 19h30 (au repas) / De 20h30 à 21h00 / De 22h00 à 22h30 (veilleur)

Signature de l'élève :

Signature des parents :

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

Mandat de prélèvement SEPA 	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Logis des Jeunes du Comtat Venaissin
	à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Du Logis des Jeunes du Comtat Venaissin
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.	
Référence unique du mandat : _____	Identifiant créancier SEPA : _____
Débiteur : Votre Nom _____ Votre Adresse _____ Code postal _____ Ville _____ Pays _____	Créancier : Nom Logis des Jeunes Du Comtat Venaissin Adresse 201 Impasse Maurice Kallert Code postal 84200 Ville Carpentras Pays France
IBAN <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Paiement : <input checked="" type="checkbox"/> Récurent/Répétitif <input type="checkbox"/> Ponctuel
BIC <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Le : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
A : _____	Signature : <input type="text"/>
Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	
Veuillez compléter tous les champs du mandat.	

TARIFS ALTERNANCE 2017

Adhésion à l'Association 17.00 €
 Dépôt de garantie (Non-encaissé)..... 135.00 €
 Perte des cartes Pass : 5€/carte

PENSION COMPLETE

Pour les élèves du CFA Victor Hugo (cocher la formule choisie)

Du lundi midi au vendredi petit-déjeuner 8 repas, 4 nuits et 4 pdj 136.00 €
 Du lundi midi au vendredi avec pique-nique 141.00 €
 Du dimanche soir sans repas au vendredi petit-déj 8 repas, 5 nuits et 5 pdj 156.00 €
 Du dimanche soir sans repas au vendredi avec sandwich 161.00 €

Pour Information :

Une nuitée/petit déjeuner (17.00 + 3.00) 20.00 €

Un repas 7.00 €

Pour les élèves du CFPPA et du GRETA (cocher la formule choisie)

(Pas de repas le midi)

Du lundi au vendredi petit-déjeuner 4 repas et 4 nuits et 4 pdj 108.00 €

Du dimanche soir sans repas au vendredi petit-déj 4 repas et 5 nuits et 5 pdj 128.00 €

Pour Information :

Une nuitée/petit déjeuner (17.00 + 3.00) 20.00 €

Un repas 7.00 €

Afin de réserver votre chambre pour le dimanche soir, il est impératif de nous prévenir la semaine précédant votre arrivée.